



HAL
open science

Les catégories à l'épreuve des " associations réelles " : Ni tout à fait laïques et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance. Etude de cas de l'association Terre des Hommes Syrie

Laura Ruiz de Elvira Carrascal

► **To cite this version:**

Laura Ruiz de Elvira Carrascal. Les catégories à l'épreuve des " associations réelles " : Ni tout à fait laïques et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance. Etude de cas de l'association Terre des Hommes Syrie. *A contrario*. Revue interdisciplinaire de sciences sociales, 2012, 2012/2 (n° 18), pp.79-96. halshs-00766430

HAL Id: halshs-00766430

<https://shs.hal.science/halshs-00766430>

Submitted on 18 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les catégories à l'épreuve des « associations réelles » : Ni tout à fait laïques et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance. Etude de cas de l'association Terre des Hommes Syrie¹

Laura Ruiz de Elvira

Introduction :

Organisations Non-Gouvernementales (ONG), Organisations d'Origine Confessionnelle (ONGc)², Private Voluntary Organizations (PVOs), Government-Organized NGOs (GO-NGOs), Business NGOs (BINGOs), organisations de développement, organisations humanitaires, organisations de bienfaisance, organisations de plaidoyer... les catégories visant à penser, classifier et comparer les différents types de structures associatives ont considérablement proliféré depuis que l'intérêt pour la notion de « société civile » ait éclaté au tournant des années 1990³. Mais, dans quelle mesure ces grilles d'analyse, élaborées par ailleurs en Occident, sont-elles réellement pertinentes et opératoires ? Ces catégories, ne sont-elles pas normatives et réductrices ? Sont-elles représentatives des « associations réelles »⁴ ? C'est autour de ce questionnement que nous allons articuler notre réflexion dans le cadre du présent article.

Dans le but d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions d'ordre théorique, nous partirons d'une étude de cas empirique. Nous avons choisi de nous intéresser à l'association Terre des Hommes Syrie (TdHS), connue également sous le nom d'Ousrat al-Ikhaa al-Souria. Cet exemple nous semble en effet intéressant à plusieurs égards : tout d'abord parce que, bien qu'étant à l'origine une association que l'on pourrait qualifier de religieuse ou confessionnelle (elle a été fondée par un prêtre), elle se définit aujourd'hui comme une association non-religieuse et non-communautaire ; ensuite, par son histoire singulière et par l'évolution de son action : d'un travail humanitaire et de bienfaisance vers un travail qui se veut plus développementaliste aujourd'hui⁵ ; puis, par sa double insertion et à l'échelle internationale et à l'échelle locale dans un contexte syrien caractérisé par le grand isolement des structures associatives vis-à-vis de l'extérieur ; enfin, parce qu'elle a joué un rôle central

¹ Cet article s'appuie en partie sur les discussions menées dans le cadre de l'ANR « Tanmia » dirigé par Myriam Catusse et Géraldine Chatelard. L'auteur voudrait également remercier Natalia Ribas-Mateos, pour son aide précieuse dans la collecte du matériel nécessaire pour la rédaction de cet article, et Maïssa Jalloul, pour la relecture.

² Sur les ONGc voir Duriez, et al. (2007).

³ A titre d'exemple voir Carapico (2000) et Ben Nefissa (2002).

⁴ L'expression « associations réelles » fait écho à l'expression « sociétés civiles réelles » utilisée par Michel Camau dans son article « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation » : Camau (2002).

⁵ Nous faisons a priori une distinction analytique entre le travail « humanitaire », le travail « caritatif » ou de « bienfaisance » (*'amal al-khayr*), et le travail dit de « développement » (*'amal tanmawi*), pour ensuite montrer que les frontières entre ces catégories tendent à être estompées dans le contexte syrien. Le travail « humanitaire » serait un travail destiné à aider ponctuellement les populations pauvres, sinistrées ou confrontées à une guerre ou une catastrophe. Le travail « caritatif » ou de « bienfaisance » consisterait à porter secours aux plus défavorisés afin de pallier leurs souffrances de base. Enfin, le travail de « développement » aurait pour but de transformer la société en donnant aux groupes démunis les outils nécessaires pour sortir de leur situation de détresse.

dans la prise en charge des réfugiés irakiens qui sont arrivés en Syrie à partir de l'année 2003, notamment à travers son atelier de prothèses financé, en partie, par le UNHCR.

Tous ces aspects font de cette association un lieu d'observation original qui nous permettra de mettre à l'épreuve la pertinence des catégories préétablies. Il s'agira de montrer en dernière instance la fluidité de ces dernières ainsi que leur chevauchement dans les pratiques réelles et quotidiennes des associations. Nous verrons comment les acteurs qui donnent vie aux structures associatives jonglent avec différents répertoires dans le but d'atteindre leurs objectifs et de maximiser les ressources. Il est important de voir comment des « branchements » (Amselle 2001) se font d'un répertoire religieux à un répertoire laïc et d'un répertoire caritatif à un répertoire développementaliste, comment les uns font parfois appel aux autres et vice-versa.

L'article est divisé en quatre parties. Nous tenterons, dans un premier temps, de retracer la genèse et la mise en place de cette association. Nous essaierons également de dégager les mythes fondateurs qui vont façonner son *éthos* (Bourdieu 1984/2002 : 133-134)⁶. Ensuite, nous mettrons en évidence la difficulté de classer le type d'action mené par cette association eu égard à sa variété. Pourrait-on définir TdHS comme une association « humanitaire », « caritative », « développementaliste » ou bien comme tout cela à la fois ? Puis, nous verrons comment, au sein de TdHS, les dimensions religieuse et « laïque » se combinent pour donner lieu à des situations, des discours et des espaces hybrides. De-là, dans quelle mesure peut-on dire qu'il s'agit d'une ONGc et non d'une association « laïque » ? Enfin, dans une quatrième partie, nous explorerons sa double inscription dans le contexte local et international, ce qui accentue le phénomène des « branchements » que nous venons de mentionner.

Partant d'une démarche de sociologie politique des acteurs et des pratiques du secteur associatif syrien, notamment caritatif, nous nous appuyons sur une longue investigation de deux années (menée d'octobre 2007 à décembre 2009) grâce à laquelle 29 associations syriennes ont été visitées et près d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs réalisés avec différents acteurs impliqués dans le monde associatif et le secteur de la bienfaisance. Au-delà des entretiens, notre travail se fonde également sur de l'observation participante effectuée auprès de différentes associations caritatives, dont Terre des Hommes Syrie où nous avons participé à plusieurs activités (au sein de l'atelier de prothèses, du camp de vacances de Kfarseta et des marchés caritatifs de Noël). Ainsi, nous avons pu participer aussi bien à des moments de la vie quotidienne qu'à des situations plus exceptionnelles. Ce travail de terrain a été par ailleurs complété par la lecture des documents produits par l'association (brochures, site internet, rapports internes, hymne, etc.). Dans le souci de protéger nos sources, les noms des personnes interviewées ne sont pas mentionnés. L'ensemble des logiques et des situations analysées ici sont antérieures à l'éclatement du mouvement révolutionnaire de 2011 ; mouvement dont on ne peut prévoir ni l'issue ni l'impact au moment où nous écrivons ces lignes.

Genèse, mythes fondateurs et mise en place de l'association

Terre des Hommes Syrie est née en 1967 à Damas, la capitale syrienne. Elle se déclare au service des enfants en situation d'handicap physique et mental, des réfugiés vulnérables et des familles syriennes nécessiteuses. Le père Paul Sleiman, lazariste d'origine libanaise

⁶ L'*éthos* étant défini comme « un ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique, de principes pratiques (l'éthique étant un système intentionnellement cohérent de principes explicites) ».

installé en Syrie depuis lors, décrit ainsi la genèse de cette association que lui-même a fondée :

« 1966 : I was assigned as a director of the secondary department in the Vincentian school in Damascus, and the idea of constituting a national group for charity work was born. I started working on my message, encouraged from my ministry (the Vincentian order), especially the monk Youssef Maaloly, who helped me to insight the Syrian society [...] »⁷.

Mais ce sera avec l'éclatement de la Guerre des Six jours, en 1967, que l'association va vraiment devenir active :

« The war of 5 August took place, and we worked for helping 1.160 refugees families from al-Golan who lived in tents in Barzee (North Damascus) and 260 families of the number resided in Damascus suburbs, helped with the Syrian scouting mission, the Marian brotherhood, and local street soccer team, and thus the Lazarist monastery became an active hive welcoming and helping the refugees, and we used the monastery dishes and battles and other tools because "God want [sic] mercy not sacrifice" and he will be glorified by humans respect, not by stones »⁸.

Le moment fondateur de l'association est donc intimement lié à la prise en charge des réfugiés du Golan. Cette première expérience, dont le but était de répondre à une situation d'urgence humanitaire, marquera profondément le caractère de l'association dans l'avenir, comme nous le verrons par la suite.

En 1971, TdHS adopte son nom arabe actuel, Ousrat al-Ikhaa al-Souria, qui est différent du nom français, Terre des Hommes⁹. Il fait référence à deux notions fondamentales pour les membres de l'association, à savoir : la famille (*ousrat* en arabe), « because all the humans belong to God and the closest to him is the one who helps his brother more than others », et la fraternité (*ikhaa* en arabe), « be perfect as your father in the heaven is, for he rise his sun [sic] on the good and the bad »¹⁰. Le nom est choisi de manière consensuelle suite à un événement qui va constituer l'un des mythes fondateurs de l'association. Le père Sleiman relate ainsi cet épisode :

« 1971 : The proclamation of the "Ten Pennies" for helping a child (Moh. Walid Zanoun), 9 years, who was burned to save his family and neighborhood from a gas explosion. I travelled with this boy to Padova (Italy) and prof. Dogo treated him through 16 complicated surgical operations between (1971-1972), and the expenses was covered by TdH in Switzerland and the collected donations we had got locally. With this child [sic] father, and some volunteers and the Vincentians we called the institution "Ousrat al-Ikhaa al-Souria" »¹¹.

Cet extrait annonce déjà un élément qui va devenir par la suite caractéristique de l'association et ce jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit des liens existants entre l'association locale et d'autres institutions et organisations étrangères, des liens établis par le biais de rapports personnels et religieux parfois préexistants à la création de l'association.

⁷ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « A brief extract for 41 years service for the handicapped », s.d. (sans date), s.e. (sans éditeur).

⁸ *Idem*.

⁹ Le nom arabe de l'association n'est pas la traduction littérale du nom français. Nous aurions souhaité donner plus d'informations sur cette différence mais nous n'avons pas obtenu des réponses de la part de TdH à ce sujet. Il est probable que le nom arabe ait été adopté avant que l'association ne s'affilie au réseau international Terre des Hommes. Il se peut aussi que le nom arabe soit tout simplement une adaptation du nom français.

¹⁰ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « A brief extract for 41 years service for the handicapped », *Op. Cit.*

¹¹ *Idem*.

Mais dans cette décennie des années 1970 l'association va surtout connaître un développement à l'intérieur du pays. En 1973 TdHS s'étend à Qamishli, dans le Nord-Est du pays, après avoir traité un enfant de 5 ans souffrant de scoliose. En 1974 une branche ouvre à Lattaquié, sur la côte méditerranéenne, après avoir organisé un camp d'été pour enfants handicapés au bord de la mer. Et en 1975 c'est au tour d'Alep, la deuxième ville du pays, de créer une antenne. En 1977, après dix ans de travail et plusieurs antennes dans le pays, TdHS est « reconnue »¹² par le Ministère Syrien des Affaires Sociales et du Travail.

Ces brefs extraits de récit rétrospectif mettent en évidence plusieurs éléments qui nous semblent intéressants pour notre problématique initiale. D'une part, ils permettent d'établir un lien évident entre la naissance de TdHS et l'Eglise catholique via le père Sleiman et son ordre religieux. A l'origine, cette association se pense détentrice d'un « message » emprunt de religiosité. Dans ce sens on peut dire que, du moins à ses débuts, TdHS est une association motivée par la foi. D'autre part ces extraits montrent comment, dans les représentations du fondateur de l'association, TdHS s'est fixée à ses origines une mission caritative et collective. En effet, au moment de la création de cette association, en 1967, l'heure n'est pas encore aux discours développementalistes qui vont proliférer trois décennies plus tard au sein du champ associatif syrien.

Entre l'humanitaire, la bienfaisance¹³ et le développement

TdHS, nous venons de le voir, est née de la volonté de faire un travail de bienfaisance. Aujourd'hui encore, certains de ses bénévoles la considèrent comme une association caritative où l'on exerce le '*amal al-khayr* (la bienfaisance)¹⁴. Par ailleurs, d'autres associations nationales affiliées à la Fédération Internationale Terre des Hommes (FITdH), telles que TdH France ou TdH Canada, se définissent comme étant des associations de bienfaisance¹⁵. Pourtant, depuis quelques années déjà, la direction de TdHS cherche à nuancer, et parfois même à effacer, sa dimension caritative initiale – l'action de bienfaisance étant perçue souvent par les acteurs étrangers comme limitée, réactive (et non proactive) et confessionnelle¹⁶, et par le gouvernement syrien comme arriérée – au profit de sa dimension de « développement ». A titre d'exemple, voici ce que l'on peut lire dans l'une des brochures imprimées par l'association : « Notre œuvre n'est pas une entreprise de "charité", un "business", nous nous mettons au service des autres ».

On peut se demander dans quelle mesure l'appellation « caritative » permet de cerner à elle seule la nature complexe et multiple de cette association. En effet, à l'heure actuelle TdHS couvre un large éventail d'activités, à savoir : aide psychosociale et médicale pour personnes handicapées, réhabilitation fonctionnelle de personnes handicapées à travers la

¹² Le mot « reconnue », utilisé par l'association dans ses documents en langue française, est la traduction du mot arabe « *moushira* », euphémisme pour dire que l'association a été autorisée et enregistrée dans le Ministère des Affaires Sociales et du Travail. En Syrie, toute association doit s'enregistrer pour pouvoir travailler. Seulement, le processus d'enregistrement étant long et arbitraire, il a poussé nombre d'associations à travailler de manière informelle.

¹³ Bien qu'il existe des nuances, nous utilisons ici les termes « bienfaisance » et « charité » comme synonymes. Ils traduisent le terme arabe « '*amal al-khayr* ».

¹⁴ Conversation informelle avec un bénévole travaillant dans l'atelier de prothèses, juillet 2009, Tartous.

¹⁵ Dans le site de TdH France (<http://www.terredeshommes.fr/>) on peut lire : « Créée en 1963, Terre des Hommes France est une association de solidarité internationale, loi 1901, reconnue de bienfaisance ».

¹⁶ Entretiens, Damas, 2007-2009.

physiothérapie et l'appareillage orthopédique, interventions chirurgicales pour personnes handicapées, logistique pour des enfants ayant besoin d'un traitement médical à l'étranger, formation professionnelle pour personnes en situation de handicap en vue de leur réintégration sociale, aide aux enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et, enfin, aide d'urgence aux réfugiés et aux familles vulnérables en Syrie.

Pour les responsables de TdHS, un vrai changement de stratégie s'est amorcé au début des années 1970¹⁷. Après avoir répondu à une crise humanitaire liée à l'afflux des réfugiés du Golan de 1967, TdHS décide d'entamer un changement concernant l'orientation de son action, en donnant la priorité aux personnes handicapées. Cette décision est prise « au vu de la polio faisant des ravages en Syrie, provoquant des handicaps très graves parmi des milliers d'enfants »¹⁸. La prise en charge des réfugiés se transforme donc, petit à petit, en prise en charge de personnes handicapées. Un glissement du travail humanitaire et d'urgence vers un travail d'assistance sociale à moyen et à long terme s'opère alors. Les services deviennent de plus en plus spécialisés et complexes, surtout d'un point de vue médical. Cette technicisation de l'action va être par ailleurs accompagnée d'un développement des infrastructures nécessaires à cet effet. Des bureaux ouvrent à Damas (avec une filiale à Sednaya) en 1977 et à Lattaquié et Alep (avec des filiales à Hassaké et Raqqa) en 1978. De même, un atelier orthopédique destiné aux handicapés de la poliomyélite est inauguré en 1977 à Damas¹⁹. Plus tard, en 1991, le camp d'été de Kfarseta, près de Tartous, ouvre au public. Enfin, en 2005, un nouveau service est mis en place à Palmyre.

Parmi les multiples services de TdHS, le village de récréation de Kfarseta est source de notoriété et de fierté. En effet, ce camp d'été situé au bord de la plage attire des associations pour handicapés de toute la région moyen-orientale. On y trouve des associations de Damas, du Hawran, d'Alep, de Raqqa, mais aussi des associations libanaises et jordaniennes²⁰. Sa construction, « après 14 années de préparation (planification, collecte de fonds et construction) » et « grâce à l'appui de la FITdH et de 261 bailleurs de fonds et bienfaiteurs », marque – selon les responsables – « une autre étape importante dans l'histoire de TdHS »²¹. L'institution se veut unique dans la région et offre des services de « thalassothérapie » (en réalité des baignades dans la mer) et d'« héliothérapie » (exposition à la brise marine et au soleil au bord de la plage)²². Depuis son inauguration en 1991, ce centre aurait accueilli près de 10.000 personnes par an²³, ce qui représente un chiffre considérable, et les réservations doivent se faire un an à l'avance²⁴. En outre, son importance a été mise en exergue par la visite de la Première Dame, Asma al-Assad.

Cette fierté est partagée à l'égard de l'atelier orthopédique qui, « suite à l'éradication de la polio en Syrie en 2000 », a redéfini ses objectifs et « décidé d'établir un atelier moderne permettant de produire des prothèses, orthèses et corsets conformément aux standards

¹⁷ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Plus de trois décennies au service des plus vulnérables en Syrie », s.d., s.e., p. 7.

¹⁸ *Idem*.

¹⁹ Un premier atelier orthopédique avait été implanté à Beyrouth auparavant. Cependant, à cause de l'éclatement de la guerre civile au Liban et suite à l'officialisation de TdHS en 1977, cette manufacture sera transférée à Damas.

²⁰ Entretien avec le responsable du site de Kfarseta, aout 2008, Tartous.

²¹ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Plus de trois décennies au service des plus vulnérables en Syrie », *Op. Cit.*, p. 9.

²² Entretien avec le responsable du site de Kfarseta, aout 2008, Tartous.

²³ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Plus de trois décennies au service des plus vulnérables en Syrie », *Op. Cit.*, p. 10.

²⁴ Conversations informelles avec les responsables de l'association Bayt al-Salam, juillet 2009, Tartous.

internationaux de qualité »²⁵. Selon les responsables de l'association, l'atelier orthopédique « a valu à TdHS beaucoup d'estime et réputation »²⁶. Sa modernisation a été financée par Misereor, Caritas Salzbourg et le spécialiste Jean-Louis Neut. Sa mise en œuvre s'est faite en trois étapes : la première a porté sur la formation professionnelle du personnel local, certains employés de l'atelier ayant bénéficié d'une formation intensive en France grâce au soutien de Mr Neut ; la deuxième a permis la rénovation de l'ancien atelier ; la troisième a consisté dans l'équipement de l'atelier avec du matériel sophistiqué²⁷. Son inauguration, en 2005, a été célébrée en grande pompe avec notamment la présence du président Bachar al-Assad, ce qui témoigne des bonnes relations entre l'association et les dirigeants syriens d'une part, et de l'importance de l'événement, d'autre part. Une plaque commémorative à la porte de l'atelier ainsi que des photos immortalisent ce moment.

Toutefois, suite à la crise des réfugiés irakiens déclenchée par l'invasion américaine de l'Irak en 2003 et à celle des réfugiés libanais en 2006, l'association est poussée à effectuer « un retour aux racines ». Sans abandonner son travail quotidien d'assistance sociale aux personnes handicapées, l'association va se retrouver à nouveau à faire un travail de type humanitaire et d'urgence. En effet, la guerre au Liban en juillet 2006 pousse des milliers de Libanais et de travailleurs immigrés à quitter le pays. TdHS répond alors aux appels de secours lancés par son partenaire Caritas Salzbourg en transformant le camp d'été de Kfarseta en un camp de réfugiés transitoire. Les visites programmées des associations pour handicapés sont alors annulées²⁸. Entre le 25 juillet et la fin du mois de septembre, 12.000 réfugiés sont accueillis, la plupart étant des travailleurs immigrés en provenance d'Éthiopie, du Sri Lanka ou des Philippines²⁹. Une partie d'entre eux sont rapatriés par avion, les fonds pour cette opération d'urgence étant avancés par Caritas Salzbourg, l'OIM (Organisation Internationale pour la Migration), l'ONG italienne GUS et Caritas Liban.

Parallèlement, dans la deuxième moitié des années 2000, TdHS devient l'un des piliers associatifs dans la prise en charge de réfugiés irakiens en Syrie en signant notamment plusieurs accords avec des organismes internationaux et en s'associant avec des ONG étrangères. Les responsables de TdHS expliquent rationnellement leur décision d'élargir leur champ d'action : le déplacement des Irakiens constituerait le plus grand changement démographique au Moyen Orient depuis la migration forcée des Palestiniens en 1948 ; la Syrie accueillerait la population la plus importante en dehors de l'Irak ; 36 % des réfugiés irakiens aurait des besoins particuliers ; moins de 15 % d'enfants irakiens en âge scolaire seraient inscrits dans des écoles syriennes³⁰.

Les prises en charge des réfugiés Irakiens et des personnes handicapées sont par ailleurs faites simultanément à un autre type d'action plus caractéristique des associations de bienfaisance : distribution d'aide alimentaire et d'aide matérielle à de familles pauvres aussi bien syriennes que réfugiées, aide médicale gratuite pour les familles nécessiteuses, etc. En effet, « les pauvres, les défavorisés, ceux qui ont perdu leur dignité humaine, ceux sur lesquels on ne jette pas même un regard, ou qu'on exclut de la société »³¹, font partie de la population-

²⁵ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Plus de trois décennies au service des plus vulnérables en Syrie », *Op. Cit.*, p. 13.

²⁶ *Idem*, p. 15.

²⁷ *Idem*.

²⁸ Conversations informelles avec les responsables de l'association Bayt al-Salam, juillet 2009, Tartous.

²⁹ Entretien avec le président du conseil d'administration de TdHS, décembre 2007, Damas.

³⁰ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Plus de trois décennies au service des plus vulnérables en Syrie », *Op. Cit.*, p. 22.

³¹ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Terre des Hommes Syrie », brochure informative en français et anglais.

cible de l'association sans qu'elle utilise pour autant les « cadres d'injustice » (Gamson 1982)³² dans son discours.

Enfin, au-delà du travail de type caritatif et humanitaire, l'action de TdHS a une dimension développementaliste : elle encourage l'indépendance des personnes handicapées via le renforcement de leurs capacités et promeut leur intégration au sein de la société à travers des ateliers où l'on produit des objets qui sont par la suite commercialisés. L'Atelier des Petites Mains, par exemple, vise à encourager l'indépendance et la promotion des femmes handicapées par la production et la vente des travaux manuels qu'elles fabriquent ; pratique qui est par ailleurs devenue très courante notamment au sein des associations chrétiennes travaillant dans le domaine de la prise en charge des personnes handicapées (Bayt al-Salam, al-Safine, Mashgal al-Manara, etc.) (Ruiz de Elvira 2012). Aussi, TdHS a mené au fil du temps des campagnes de sensibilisation localisées en relation avec des thématiques comme les mariages consanguins, les maladies de la polio et de la tuberculose ou la protection de l'héritage de la vieille ville de Damas.

Cette nature multiple de TdHS illustre, dans le cas syrien, la perméabilité des catégories traditionnelles préétablies (associations caritatives et association humanitaires *versus* ONG de développement, ONG de plaidoyer ou d'assistance privée) et met en évidence la difficulté d'établir des typologies d'un champ associatif syrien assez méconnu³³.

Entre le religieux et le « laïque »

Nous l'avons vu précédemment, l'origine et la mise en place de l'association TdHS sont liées à la foi (celle du fondateur notamment) et aux institutions chrétiennes (l'ordre Vincentien, les scouts chrétiens de Damas, la Fraternité Marianne et un monastère lazariste) dans un pays qui, rappelons-le, est majoritairement musulman (90 %) et où le communautarisme sous-tend bon nombre de dynamiques sociales³⁴. Mais quarante ans après la fondation de TdHS, l'origine confessionnelle initiale est amenée à cohabiter avec une dimension qui cherche à être « laïque » et non-communautaire. C'est le cas également dans d'autres associations syriennes, généralement chrétiennes, que nous avons pu visiter. Dans cette troisième partie nous allons dégager les moments et les espaces où chacune de ces dimensions se révèle naturellement ou est mise en avant intentionnellement par les responsables. Nous verrons comment la cohabitation du religieux et du « laïque » se fait ici de manière peu conflictuelle, voire presque naturelle, quotidiennement.

Les références à la religion chrétienne sont omniprésentes à TdHS. Elles peuvent transparaître sous forme de citations dans les brochures. A titre d'exemple, l'une des citations inspirant l'esprit et l'action de TdHS est une phrase de Saint Vincent de Paul : « Fais-toi

³² William Gamson emprunte à Erving Goffman le concept « d'analyse des cadres d'interprétation » (*frame analysis*), utilisant particulièrement le « cadre d'injustice ».

³³ Pour une typologie succincte du champ associatif syrien voir le rapport élaboré par la délégation de la Commission Européenne en Syrie (rapport non-publié) : Délégation de la Commission Européenne à Damas, « Civil Society Organisations in Syria: Analysis of Voluntary Organizations in Syria », 23 Mars 2005. Voir aussi : Le Saux (2006), Boukhaima (2002) et Ruiz de Elvira (2010).

³⁴ Sur la question communautaire en Syrie, voir Picard (1980). Pour un focus sur la communauté chrétienne damascène, voir Noujaim (1991). Pour une comparaison avec le communautarisme libanais, voir Picard (1994). Plus généralement, sur les « religions et les religiosités en Syrie », voir le chapitre III du collectif « La Syrie au présent. Reflets d'une société » dirigé par Dupret *et al.* (2007).

pardonne le pain que tu leur donnes »³⁵. Des croix et des affiches de saints accrochés aux murs témoignent aussi d'un rattachement visible à la religion chrétienne. Le siège principal de l'association se trouve, par ailleurs, à Bab Touma, l'un des quartiers chrétiens de la capitale. Elles peuvent enfin être véhiculées au travers de prières, de bénédictions de locaux par des prêtres (tel fut le cas de la « maison arabe » qui accueille aujourd'hui TdHS à Damas), d'envois de cartes de vœux et de participations à des marchés caritatifs durant la période de Noël, ou bien à travers la célébration des fêtes chrétiennes.

L'origine confessionnelle de l'association se manifeste aussi de manière plus subtile par d'autres éléments. Nous parlons, d'une part, de la religion des bénévoles, des responsables et des employés, qui sont majoritairement chrétiens. Ainsi, le fondateur est, nous le savons déjà, un religieux lazariste. Le président du conseil d'administration, est un chrétien maronite qui a longtemps vécu en France, où il enseignait la philosophie. Son cousin, lui, est le responsable du site de Kfarseta. De même, celui qui dirige l'atelier de prothèses est un jeune chrétien francophone qui a fait ses études chez les pères lazaristes du Liban, comme le Père Paul Sleiman. Par ailleurs, pour certains de ses membres, TdHS constitue un espace de réalisation de leur chrétienté – dans ce sens où ils y peuvent rencontrer et sociabiliser avec leurs coreligionnaires – et de leur foi – dans la mesure où ils y pratiquent les enseignements de Christ, à savoir : la charité, l'amour pour l'autre, le partage, etc.³⁶.

Nous parlons, d'autre part, du caractère religieux d'une partie significative des groupes avec lesquels TdHS coopère régulièrement. Par exemple, parmi les huit organisations et organismes internationaux avec lesquels TdHS avait établi des accords de partenariat en 2008 pour la prise en charge des réfugiés irakiens, quatre étaient des organisations d'origine confessionnelle. C'était le cas de Caritas, de l'ICMC (International Catholic Migration Commission), du Secours Catholique et de l'American Friends Service Committee, une organisation de la communauté quaker des Etats-Unis. En outre, TdHS collabore également de manière régulière avec d'autres mouvements d'origine confessionnelle tels que la DCC (Délégation Catholique pour la Coopération), laquelle a envoyé à plusieurs reprises des spécialistes (en psychomotricité ou en orthophonie) bénévoles à TdHS.

Enfin, TdHS est perçue par la société syrienne – aussi bien par le citoyen lambda que par les acteurs associatifs chrétiens et musulmans – comme une association chrétienne³⁷ ; représentation qui est relayée ensuite par les acteurs étrangers exerçant une activité en Syrie. Preuve en est la liste d'associations de bienfaisance damascènes à laquelle nous avons pu avoir accès. Elaborée par un ancien diplomate étranger, elle classe TdHS dans la section consacrée aux « associations chrétiennes ».

Cependant, TdHS cherche aujourd'hui à s'afficher publiquement – aussi bien vis-à-vis de ses bailleurs de fonds étrangers que des autorités syriennes – comme une association où les considérations d'ordre religieux n'auraient pas une place prépondérante³⁸. Dans l'une de ses brochures, par exemple, on peut lire en guise de conclusion :

« Dans un pays où le “clientélisme religieux” est encore vivace et contamine les associations d'entraide, malgré le courageux effort des autorités qui travaillent pour l'enrayer, TdHS, après

³⁵ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Terre des Hommes Syrie », brochure informative en français et anglais.

³⁶ Entretien avec un bénévole travaillant dans l'atelier de prothèses, juillet 2009, Tartous.

³⁷ Entretiens avec des associations syriennes et conversations informelles avec des citoyens syriens, 2007-2009.

³⁸ Bruno Duriez et al. remarquent également dans l'introduction de leur ouvrage que « l'édulcoration des références religieuses est bien un des constats majeurs de ces analyses sur les ONGc » (Duriez, et al. 2007 : 5).

25 ans de lutte, est maintenant reconnue comme ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE QUI EST OUVERTE A TOUS SANS AUCUNE ETIQUETTE. »

De même, lorsque l'on visite l'association, les responsables de TdHS tiennent à souligner le fait que l'association n'est « ni religieuse, ni politique », « because we don't want to be accused that we only help Christians because Père Paul is a Lazarist, so that is why we want to be very careful with that »³⁹. Les paroles de l'hymne, quant à elles, rappellent également à plusieurs reprises le fait que la religion – tout comme la nationalité, le sexe, la couleur de peau, ou le corps – est un élément qui n'a pas d'importance au sein de l'association⁴⁰.

Et, en effet, TdHS fournit *de facto* un service où la religion n'est pas un critère de discrimination pour la sélection des bénéficiaires. Ainsi le mettent en évidence les responsables de l'association qui, en 2008, assuraient que « 95 % des bénéficiaires sont musulmans »⁴¹. En réalité, une partie significative des associations chrétiennes syriennes œuvrent également aussi bien pour les chrétiens que pour les musulmans⁴². Certaines associations ont même des musulmans dans leur conseil d'administration. C'est le cas, par exemple, de Bayt al-Salam, une association non-enregistrée travaillant sous le patronage de l'Eglise Syrienne Catholique, où 7 des 33 bénéficiaires de l'année 2009 ainsi que l'un des membres du conseil d'administration étaient musulmans.

Cette insistance des responsables de l'association sur la « non-religiosité » de TdHS, de même que l'ouverture réelle des services aux communautés non-chrétiennes, s'explique en partie par la volonté d'écarter les accusations de sectarisme ou de communautarisme que les autorités syriennes et la majorité sunnite pourraient lui adresser. Cette même volonté, on la retrouve chez d'autres associations chrétiennes. L'association Bayt al-Salam, dont nous venons de parler, se réclame du même type de positionnement. Comme l'affirme sa directrice, l'absence de discrimination entre chrétiens et musulmans dans le choix des bénéficiaires permet d'écarter toute accusation de sectarisme qui pourrait être proférée à l'encontre de l'association par la majorité musulmane⁴³. Quant à l'association Saint Vincent de Paul, elle a développé au fil du temps une délicate stratégie qui consiste à accepter un petit pourcentage de musulmans en tant que bénéficiaires non permanents (le statut de bénéficiaire permanent étant réservé exclusivement aux chrétiens) sous condition qu'ils aient adressé auparavant leurs demandes à une association de bienfaisance musulmane et qu'ils aient été refusés⁴⁴. Ainsi, cette stratégie leur permet de se protéger aussi bien des accusations de sectarisme, puisqu'ils ont des bénéficiaires musulmans, que de celles de prosélytisme⁴⁵, étant donné qu'ils n'aident que ceux qui ont été « délaissés » par les associations musulmanes. C'est dans ce sens que les

³⁹ Propos recueillis par Natalia Ribas-Mateos, juillet 2008, Damas.

⁴⁰ « [...] *Fa-lā, lā tas'alni 'an ismī wa-jinsī wa lā tatahmnī bi-dīnī wa-lawnī wa-watanī* [...] ».

⁴¹ Propos recueillis par Natalia Ribas-Mateos, juillet 2008, Damas.

⁴² En Jordanie, Géraldine Chatelard, note que la loi de l'année 1953 contraint les associations de bienfaisance chrétiennes à fournir leurs services sur une base non-confessionnelle (Chatelard 2000 : 216).

⁴³ Conversation informelle, juillet 2009, Damas.

⁴⁴ Entretien avec un des responsables de l'association, octobre 2009, Damas.

⁴⁵ En 2010, plusieurs églises évangéliques installées dans le Nord du pays furent fermées par les autorités syriennes. Officieusement, elles furent accusées de prosélytisme.

responsables de cette association la définissent comme étant « laïque » (*‘almāniyye*) et « aconfessionnelle » (*lā tā’ifiyye*)⁴⁶.

Mais cela n’explique pas complètement l’accent particulier qui est mis par les responsables sur la « non-religiosité » de l’association. Ce discours et ces pratiques sont aussi le résultat d’autres facteurs, comme le lourd héritage missionnaire à caractère universaliste qui constitue historiquement la marque de fabrique de la bienfaisance chrétienne dans le monde⁴⁷. Enfin, le « branchement » d’un répertoire religieux initial à un autre « laïque » pourrait obéir également à des stratégies de « re-branding », c’est à dire à une tentative de changement de l’image marketing vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers et des institutions étatiques syriennes. C’est dans ce cadre que l’on doit comprendre la construction à Kfarseta d’un lieu de prière très singulier. A la fois église et mosquée, cet espace se présente comme un lieu « interculturel » et « interreligieux ». Al-Ard, une association homsiotte décrite par ses membres comme une ONG agissant pour le développement rural et pour les personnes handicapées, se réclame aussi de valeurs interreligieuses⁴⁸.

En conclusion, bien que TdHS se veuille aujourd’hui une ONG « non-religieuse », voire « laïque », force est de constater que la religion est très présente aussi bien dans les pratiques ordinaires que dans les représentations et l’imaginaire de cette association. Cependant, cela ne fait pas de cette structure une association communautaire dont les seuls bénéficiaires seraient des citoyens chrétiens et qui ferait œuvre de prosélytisme, bien au contraire. Cette dimension religieuse ne détermine pas non plus la nature de son action, qui est loin d’être « missionnaire » ou de se limiter au travail humanitaire.

Entre l’échelle locale et l’échelle internationale

Enfin, nous allons voir dans cette dernière partie comment l’association TdHS, dont le rayon d’action se limite au territoire syrien, s’inscrit également dans une échelle internationale. En effet, alors qu’une grande majorité des associations syriennes se caractérisent par une forte autonomie (tant organisationnelle que financière) vis-à-vis des acteurs étrangers, et que les partenariats entre organisations syriennes et organisations internationales sont fortement restreints et surveillés par les autorités, TdHS a pu tisser au fil du temps des liens forts et multiples avec l’extérieur, facilitant son accès aux fonds étrangers.

Nous avons expliqué ailleurs comment les associations chrétiennes ont bénéficié sous le régime baathiste d’une position privilégiée (fondamentalement grâce aux bonnes relations existant entre la communauté chrétienne et le régime) qui, entre autres, leur a permis de collaborer, de manière officielle ou bien plus informelle, avec des institutions étrangères (Ruiz de Elvira à paraître en 2012). Parmi elles, TdHS occupe une place centrale.

Elle est membre de la FITdH⁴⁹, un réseau international composé de 11 organisations nationales⁵⁰ qui est chargé d’assurer la coordination entre celles-ci et de les représenter au

⁴⁶ Propos extraits d’une carte de vœux de Noël envoyée par l’association Saint Vincent de Paul à d’autres associations syriennes en décembre 2008.

⁴⁷ Bien que dans la période moderne, comme l’affirment Bernard Heyberger et Rémy Madinier, les missions chrétiennes agissant dans la région arabe aient plutôt concentré leurs efforts sur les populations chrétiennes locales et les autres minorités (Alawites, Druzes, Ismaéliens). Voir Heyberger et Madinier (2011 : 8).

⁴⁸ Entretien avec un membre de l’association, aout 2008, Damas.

⁴⁹ La date de l’affiliation d’Ousrat al-Ikhaa al-Souria à la FITdH ne figure dans aucun document ou brochure de l’association. Lors de nos entretiens semi-directifs avec les membres de l’association la question de l’affiliation

niveau international et européen⁵¹. Toutefois, TdHS jouie *de facto* d'une marge de manœuvre importante vis-à-vis de cette structure de coordination internationale, ce qui est crucial pour adapter les cadres d'action et les répertoires exogènes au contexte particulier syrien. Il faut d'ailleurs rappeler que l'association TdHS naît d'une initiative locale et non d'une volonté externe de la TDHFI de s'installer en Syrie.

En outre, dans le cadre de son action en faveur des réfugiés irakiens, TdHS a pu travailler étroitement avec l'UNHCR (soins médicaux et orthopédiques, aide aux enfants IMC⁵² et aide médicale à domicile), Caritas (aide médicale à domicile et opérations chirurgicales), Terre des Hommes (aide psychosociale, soutien matériel et jeux pour enfants), l'UNICEF (aide psychosociale, soutien matériel et jeux pour enfants), l'ICMC (aide d'urgence, éducation et soins médicaux), le Secours Catholique (aide médicale à domicile et soutien aux enfants IMC), l'International Rescue Committee et l'American Friends Service Committee (soins orthopédiques)⁵³ ; organismes et organisations qui ont surtout apporté des fonds, voire parfois de l'expertise, en échange d'une porte d'entrée dans le pays, d'un interlocuteur avec les autorités, d'une structure associative déjà établie et de personnel local.

De même, TdHS collabore de manière permanente avec des institutions, organisations et individus étrangers. Caritas Salzbourg, par exemple, est son partenaire depuis les années 1990. TdHS a aussi établi un partenariat depuis des années avec l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde, spécialisée dans les opérations à cœur ouvert pour des enfants qui n'ont pas accès à des soins médicaux appropriés en Syrie. Par cet accord, depuis 1996 TdHS a contribué à financer le voyage et le coût des opérations en France de plus de 150 enfants syriens.

En somme, l'intérêt ici n'est pas de constituer une liste exhaustive des accords officiels et officieux établis entre TdHS et de partenaires étrangers, mais plutôt de souligner leur caractère extraordinaire dans le contexte syrien, où certains aspects – tels que le rapport des acteurs locaux aux acteurs étrangers – restent toujours très sensibles aux yeux des autorités. En effet, dans la pratique, « enregistrées » ou pas, les associations caritatives syriennes ne collaborent encore que rarement avec les institutions et les organisations internationales.

Si TdHS a réussi à développer ces liens (si nombreux et si solides) avec l'extérieur, c'est en grande partie grâce à son statut d'association perçue comme « chrétienne ». Cette condition lui permet tout d'abord d'hériter des liens plus anciens tissés entre les communautés chrétiennes d'Orient et l'Occident⁵⁴ et de bénéficier ainsi des réseaux chrétiens internationaux contemporains. En même temps, elle lui assure le feu vert des autorités, lesquelles ne se méfient pas des acteurs associatifs chrétiens autant que des acteurs musulmans.

Enfin, cette inscription dans les réseaux internationaux ne va pas au détriment de son inscription à l'échelle locale, bien au contraire. En effet, son interaction avec les acteurs étrangers lui apporte des ressources non négligeables ainsi qu'une légitimité et une visibilité

n'a jamais pu être évoquée ouvertement. De même, nous avons adressé un courriel électronique à la FITdH auquel nous n'avons pas obtenu de réponse.

⁵⁰ Canada, France, Italie, Suisse, Lausanne, Espagne, Allemagne, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas et Syrie.

⁵¹ A titre d'exemple, FITdH a un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNICEF, de l'OIT et du Conseil de l'Europe.

⁵² Infirmité motrice cérébrale.

⁵³ Ousrat al-Ikhaa al-Souria, « Plus de trois décennies au service des plus vulnérables en Syrie », *Op. Cit.*, p. 23.

⁵⁴ Pour une analyse approfondie sur les liens historiques entre les communautés chrétiennes d'Orient et l'Occident, voir Verdeil (2001).

qui sont ensuite réinvesties au niveau national. A titre d'exemple, TdHS organise régulièrement avec succès des stages de formation pour les volontaires et les employés d'autres associations syriennes.

Eléments de conclusion :

Partant d'une étude de cas empirique, cet article visait à mettre en évidence la fluidité des catégories souvent utilisées pour penser et classifier les associations d'aujourd'hui ainsi que leur chevauchement dans les pratiques associatives réelles et quotidiennes. Plus concrètement, nous avons vu comment la distinction dichotomique faite entre les ONG dites « motivées par la foi » (ONGc) et les ONG présumées « laïques » n'est pas toujours pertinente car, dans certains cas, des « branchements » d'un répertoire religieux à un répertoire « aconfessionnel », voire « laïque », peuvent s'opérer de manière peu conflictuelle. Cette même logique est par ailleurs observée par Mounia Bennani-Chraïbi au sein du champ associatif marocain⁵⁵. Des lors, dans quelle mesure peut-on qualifier de « religieuses » les associations qui se définissent elles-mêmes comme étant « non-religieuses » ou même « laïques » ? Nous adhérons sur ce point aux thèses de Julia Berger qui considère que « l'identité religieuse d'une organisation est subjective, elle repose sur l'auto-identification comme telle par l'ONG elle-même et non sur un corpus de normes extérieures qui la définiraient ainsi de manière objective » (Berger 2007 : 28).

Parallèlement, nous avons pu voir comment la frontière tracée a priori entre l'action « missionnaire », « d'urgence » ou « caritative », attribuée généralement aux ONGc ; et l'action pour le « développement », attribuée à son tour aux ONG estimées « laïques », est parfois effacée par les pratiques ordinaires. En effet, comme c'est le cas à TdHS, il arrive souvent que l'éthique de la bienfaisance, les principes de l'action humanitaire et le souci de développement de la société se combinent au sein d'une même structure associative, que ce soit diachroniquement ou synchroniquement. Qui plus est, cette combinaison, loin d'être problématique, fait généralement sens pour les acteurs associatifs que nous avons rencontrés. Ainsi, le président du conseil d'administration d'une importante association de bienfaisance damascène sunnite affirmait lors d'un entretien que la bienfaisance et le travail de développement sont en réalité les deux faces d'une même pièce étant donné que leur but et leur résultat ultime est le même, à savoir faire « le bien » (*'amal khayr*)⁵⁶.

En somme, les recherches à venir auront tout intérêt à repenser ces catégories. Il reste à mener également toute une réflexion sociologique comparatiste pour déterminer dans quelle mesure l'origine confessionnelle d'une association donnée va conditionner dans l'avenir les structures de son action, les modes de recrutement et d'engagement ou les méthodes qu'elle utilise pour lever des fonds. En Syrie, plus concrètement, il s'agira aussi de voir dans quelle mesure les bouleversements politiques et sociaux que connaît le pays depuis le déclenchement du « printemps arabe » seront enclins à transformer le paysage associatif et les logiques confessionnelles qui le sous-tendent.

⁵⁵ « Les adhérents des trois associations puisent alternativement, et parfois en même temps, aussi bien dans le référentiel “droits de l'homme”, “société civile”, que dans celui du religieux » (Benanni-Chraïbi 2003 : 351).

⁵⁶ Entretien, février 2009, Damas.

Références

AMSELLE, Jean-Loup (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

BENANNI-CHRAIBI, Mounia (2003), « Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier », in *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, M. Benanni-Chraïbi, O. Fillieule (dir.), Paris, Presses de Science Po, pp. 293-352.

BEN NEFISSA, Sarah (2002), « Associations et ONG dans le monde arabe : vers la mise en place d'une problématique », in *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, S. Ben Nefissa, S. Hanafi (dir.), Paris, CNRS Editions, pp. 7-26.

BERGER, Julia (2007), « Les organisations non gouvernementales religieuses. Quelques pistes de recherche », in *Les ONG confessionnelles. Religions et action internationale*, B. Duriez et al. (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 23-40.

BOUKHAIMA, Soukaina, (2002), « Le mouvement associatif en Syrie », in *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, S. Ben Nefissa, S. Hanafi (dir.), Paris, CNRS Éditions, pp. 77-94.

BOURDIEU, Pierre (1984/2002), *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit.

CAMAU, Michel (2002), « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, N° 2, pp. 213-232.

CARAPICO, Sheila (2000), « NGOs, INGOs, GO-NGOs and DO-NGOs: Making Sense of Non-Governmental Organizations », *Middle East Report*, 214, vol. 30, N°1, pp. 12-15.

CHATELARD, Géraldine (2000), *Briser la mosaïque : lien social et identités collectives chez les chrétiens de Madaba, Jordanie 1870-1997*, Thèse de Doctorat à l'EHESS, Paris.

DUPRET, Baudouin et al. (dir.) (2007), *La Syrie au présent. Reflets d'une société*, Paris et Damas, Sindbad/Actes Sud et Ifpo.

DURIEZ, Bruno et al. (2007), « Introduction », in *Les ONG confessionnelles. Religions et action internationale*, B. Duriez et al. (dir.), Paris, L'Harmattan, pp. 9-19.

GAMSON, William et al. (1982), *Encounters with Unjust Authorities*, Homewood, Dorsey Press edition.

HEYBERGER, Bernard, Rémy MADINIER (2011), « Introduction », in *L'islam des marges. Mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman (XVI-XX siècles)*, B. Heyberger, R. Madinier (dir.), Paris, IISMM-Karthala.

LE SAUX, Mathieu (2006), « Les dynamiques contradictoires du champ associatif syrien », *REMMM*, N° 115-116, pp. 193-209.

NOUJAIM, Marie-Louise (1991), « La communauté chrétienne de Damas », mémoire de DEA à Sciences-Po, Paris.

PICARD, Elisabeth (1980), « Y a-t-il un problème communautaire en Syrie ? », *Maghreb-Machrek*, N° 87, pp. 7-21.

PICARD, Elisabeth (1994), « Les habits neufs du communautarisme libanais », *Cultures & Conflits*, N° 15-16, pp. 49-70.

RUIZ DE ELVIRA, Laura (2010), « L'État syrien de Bachar al-Assad à l'épreuve des ONG », *Maghreb-Machrek*, N° 203, pp. 41-57.

RUIZ DE ELVIRA, Laura (2012), « Agir dans les marges : Portrait d'une association caritative chrétienne en Syrie », in *Le développement, une affaire d'ONG ? Associations, États et bailleurs dans le monde arabe*, C. Abu-Sada, B. Challand (dir.), Paris – Aix-en-Provence, Karthala – IREMAM.

RUIZ DE ELVIRA, Laura (à paraître en 2012), « Christian Charities in Syria: A Comparative Analysis », in *Bashar al-Asad's First Decade. A Period of Transition for Syria ?*, L. Stenberg, C. Salamandra (dir.), Syracuse, Syracuse University Press.

VERDEIL, Chantal (2001), « Travailler à la renaissance de l'Orient chrétien. Les missions latines en Syrie (1830-1945) », *Proche-Orient Chrétien*, 51 (Fasc. 3-4), pp. 267-316.